



# Formation accompagnateur au sol pour Plate-forme Elévatrice Mobile de Personnel

## ANNEXE PEDAGOGIQUE – PROGRAMME PRESENTIEL

**OBJECTIFS :** L'employeur est soumis à une obligation générale de sécurité à l'égard de ses salariés. Il lui appartient donc de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des personnes amenées à travailler sur les équipements de travail tels que les Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnel (PEMP).

L'accompagnateur au sol, ou surveillant de manœuvre a pour rôle de guider l'opérateur, d'alerter les secours si nécessaire, et de veiller à la sécurité de l'environnement.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

Comprendre le rôle et les responsabilités de l'accompagnateur au sol.

Identifier les risques liés à l'utilisation des PEMP et appliquer les mesures de prévention.

Communiquer efficacement avec l'opérateur de la PEMP.

Assister l'opérateur lors des manœuvres (positionnement, stabilisation, chargement).

Intervenir en cas d'urgence (arrêt d'urgence, évacuation, premiers secours).

Respecter les règles de sécurité et les consignes du site.

**PUBLIC CONCERNE :** Personnel amené à accompagner les opérateurs de PEMP (chantiers, entrepôts, maintenance, etc.).

Responsables sécurité, chefs d'équipe, ou toute personne intervenant autour des PEMP.

**PRE REQUIS :** Savoir compter, comprendre, lire et écrire le français. Accessible aux personnes en situation de handicap sous condition. Les pré-requis sont vérifiés par l'employeur avant l'entrée en formation. Présentation d'une pièce d'identité - carte d'identité ou passeport ou permis de conduire pour chaque candidat.

### CONTENU

#### 1. MODULE THÉORIQUE

##### 1.1. Introduction et réglementation

- Rôle et missions de l'accompagnateur au sol
- Cadre réglementaire
- Types de PEMP et leurs spécificités

##### 1.2. Risques et prévention

- Risques principaux liés aux PEMP
- Mesures de prévention

##### 1.3. Communication et collaboration avec l'opérateur

- Signaux manuels
- Procédures de coordination
- Gestion des interférences

##### 1.4. Procédures d'urgence

- Arrêt d'urgence
- Évacuation de la nacelle

#### 2. MODULE PRATIQUE

##### 2.1. Mise en situation réelle

- Présentation des PEMP disponibles
- Exercices de communication
- Assistance à l'opérateur

##### 2.2. Simulation d'urgences

- Arrêt d'urgence
- Évacuation de la nacelle
- Gestion d'un incident

#### MOYENS ET METHODE PEDAGOGIQUE :

Mise à disposition d'une salle de cours équipée (vidéoprojecteur, ordinateurs, diaporama, exercices...) pour apports théoriques.

Mise à disposition des Plates-formes Mobiles de Personnel catégorie A et/ou B - d'une plateforme pédagogique conforme CACES® R486 - Formateur CACES® R486 compétent et expérimenté.

#### MODALITES D'EVALUATION :

Contrôle des connaissances théoriques et des savoirs faire pratiques par un testeur certifié CACES® R486.

**DUREE :** 1 jour, soit de 7h00